

traitais de la propriété des ressources au Canada, rappelant par la même occasion que nous allons tenir une conférence de la conservation. J'ai indiqué ce que seraient les buts d'une conférence de ce genre,—buts assez rapprochés de ce qu'ont pu dire aujourd'hui plusieurs honorables députés. Mais peu importe que nous parlions longuement de la nécessité d'une conférence de ce genre, il reste que nous avons dans nos services une énorme masse de documentation à l'égard de laquelle on n'est jamais parvenu à établir la moindre corrélation, à définir clairement les responsabilités diverses du gouvernement central et des provinces, pas plus que celles des administrations municipales et des organismes locaux compétents en matière de conservation, celles de certains services de recherches, etc. Ce que j'ai dit à Yorkton, c'est qu'il nous était absolument impossible de tenir cette conférence cette année, eu égard aux possibilités matérielles de notre ministère, au temps dont nous disposons, à l'importance de notre personnel. Ce que j'avais l'idée de faire,—je l'ai d'ailleurs fait à l'intérieur du ministère il y a quelques semaines,—c'était de donner les grandes lignes d'une lettre adressée aux divers gouvernements provinciaux pour inviter les premiers ministres à nommer un de leurs ministres, responsable de ressources de la province, afin qu'il me rencontre à une date et en un endroit nous convenant à tous deux, en vue de rapprocher le moment de cette conférence nationale sur la conservation. Telle est l'origine des paroles qui m'ont échappé à Yorkton, et je confesse à la Chambre que je les regrette beaucoup. C'est un cas d'inadvertance, et je m'en suis excusé à ce moment-là auprès du groupe.

J'aimerais m'étendre quelque peu sur cette question de conservation, mais je ne crois pas que ce soit le moment. Le député de Port-Arthur, qui a beaucoup étudié l'industrie forestière sous tous ses aspects, a exposé les arguments de M. MacMillan au point de vue financier. Si telle industrie produit tant, le gouvernement devrait affecter à cette industrie tel montant proportionnel. Je ne crois pas avoir à m'arrêter longuement là-dessus, car si l'on y pense bien, il suffit de pousser l'argument à son degré d'application extrême pour en voir la fausseté.

J'aimerais étudier la question de recherches soulevée par l'honorable représentant de Port-Arthur. Nul ne réclame plus énergiquement que moi, depuis des années, un programme de recherches dans tous les domaines de l'industrie forestière. J'aimerais dire au comité une chose que les honorables députés doivent avoir devinée, et c'est que lorsque je suis arrivé au ministère, c'est l'une des

questions qui est venue sur le tapis. Le ministère a élaboré pour moi un programme de recherches portant sur plus de quatre ans, tant sur le plan des recherches fondamentales que sur celui des produits de la forêt. Ce programme, qui m'a été remis, sera examiné sous l'angle de la ligne de conduite à adopter. J'espère pouvoir accepter ce que ce programme comporte. Je sais qu'il exigera un personnel plus nombreux, car c'est l'élément qui a toujours été la cause de la faiblesse fondamentale des travaux que nous avons essayé d'accomplir.

Il est très facile de reprocher au ministre titulaire de ne pas faire faire des travaux de recherche, mais ces travaux sont limités par le nombre de gens extrêmement compétents que nous pouvons y affecter. Les fonctionnaires du ministère savent très bien ce qu'il faut faire. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que si nous voulons plus de recherches, nous devons être prêts à affecter à cette fin des sommes plus considérables, ce qui signifie qu'il faut que la Chambre appuie ce genre d'initiative, au lieu de s'en tenir à une attitude schizophrénique consistant à nous reprocher de trop dépenser, pour nous dire ensuite que nous n'accomplissons pas assez de travail. Je sais que d'autres ministères se heurtent à ce problème, mais mon ministère en souffre tout particulièrement, car il y a tant à faire qu'on a l'impression qu'il n'y a jamais assez d'hommes ni assez d'argent pour faire tous les travaux à la fois. Je tiens à garantir à la Chambre que sur cette question des recherches dans le domaine forestier, le ministère et le ministre ne demandent qu'à foncer sans entraves.

L'honorable représentant de Port-Arthur a mentionné tant de détails, dont beaucoup entraînent mon adhésion totale, que nous ne serions pas près d'en finir si je devais les aborder tous. Il nous a parlé de la politique fiscale à l'égard de l'industrie forestière. Je pense que c'est le point crucial de l'affaire. Cela ne fait que souligner ce que j'ai dit tantôt. Si nous voulons nous lancer dans des recherches, qu'il s'agisse de l'agriculture, des forêts ou de tout autre secteur nécessaire, nous devons être prêts à aligner ce programme sur les autres programmes du gouvernement, et nous en revenons toujours à la politique fiscale du gouvernement. J'ai donc demandé, surtout à la suite des recommandations formulées au comité permanent, un rapport au sujet des effets de la politique fiscale sur l'industrie forestière. J'espère que ce qu'on me produira sera de nature à améliorer la situation de l'industrie forestière. Le gouvernement, la Chambre et la population du Canada tiennent à remercier, je crois, les témoins qui ont comparu devant le comité des